

# Résultats statistiques

## Frontaliers du canton de Genève en 2007

### Introduction

La statistique cantonale dénombre les titulaires d'un permis frontalier délivré à Genève, soit, fin 2007, 60 630 personnes. Elle permet également de caractériser leurs mouvements ainsi que de calculer le nombre de transformations de permis frontalier en autorisations de résidence et inversement. La statistique fédérale fournit, pour sa part, une estimation des frontaliers travaillant effectivement dans le canton (50 169 personnes, soit 82,7 % du total des titulaires de permis G).

### Commentaires

#### Les personnes titulaires d'un permis frontalier

Le nombre de titulaires d'un permis G ne cesse d'augmenter depuis le redémarrage de l'économie genevoise en 1998. Fin 2007, le canton de Genève compte 60 630 titulaires d'un permis frontalier, le plus haut niveau observé à ce jour. Cet effectif a augmenté de 3 701 personnes en 2007 (soit + 6,5 %), hausse toutefois moins importante que celles enregistrées de 2003 à 2006. Sur cette période, la croissance annuelle moyenne était de 12,4 % (soit + 5 245 personnes en moyenne par an). Un facteur d'explication à ce ralentissement est le non renouvellement des premiers permis G d'une durée de validité de 5 ans, arrivés à échéance au 1<sup>er</sup> juin 2007.

Parmi les 60 630 frontaliers, on compte 23 261 femmes et 37 369 hommes. L'effectif des hommes augmente de 1 869 personnes en 2007 et celui des femmes de 1 832. En variation relative, l'accroissement a été plus fort pour les femmes que pour les hommes, comme au cours des cinq années précédentes.

Les titulaires de permis frontalier sont de plus en plus jeunes. Fin 2007, l'âge moyen des hommes est de 39,6 ans, contre 39,8 ans fin 2006, 40,5 ans fin 2005 et 40,1 ans fin 2004 ; celui des femmes est de 38,7 ans, contre respectivement, 39,0 ans, 39,4 ans et 40,0 ans. Environ 47 % des frontaliers sont âgés entre 30 et 44 ans (46 % des femmes et 47 % des hommes).

Le pourcentage de frontaliers célibataires continue d'augmenter, passant de 44,1 % du total fin 2006 à 45,4 % fin 2007. Conséquemment, celui des frontaliers mariés diminue encore, passant de 47,1 % du total fin 2006 à 46,0 % fin 2007. En nombres absolus, l'effectif des frontaliers célibataires augmente plus vite que celui des frontaliers mariés, respectivement + 2 394 et + 1 067 en 2007.

Environ 79 % du total des frontaliers résident en Haute-Savoie et un peu moins de 20 % dans l'Ain. Le 1 % restant vient de départements plus éloignés comme le Jura, le Haut-Rhin et le Doubs essentiellement, mais aussi d'autres départements plus éloignés et d'autres pays de par l'élargissement du marché de l'emploi au 1<sup>er</sup> juin 2007. Les frontaliers peuvent ainsi venir de tous les pays de l'UE15 / AELE, Chypre et Malte. De plus, depuis le 1<sup>er</sup> juin 2004, le retour à leur domicile peut être seulement hebdomadaire.

## Le mouvement de titulaires de permis frontalier

La hausse du nombre de titulaires de permis G dans le canton de Genève résulte d'un nombre important de mouvements opposés : nouveaux permis G délivrés et départs de ces titulaires.

Depuis l'entrée en vigueur du 1er volet sur la libre circulation des personnes au 1er juin 2002, ces mouvements se sont amplifiés. En 2007, la hausse de 3 701 frontaliers (+ 6,5 %) résulte de la différence entre les 12 245 nouveaux permis (+ 32,0 % par rapport à 2006) et les 8 544 départs (+ 133,0 %).

La forte progression du nombre de départs est due notamment au fait que les premiers permis G d'une durée de validité de 5 ans sont arrivés à échéance au 1er juin 2007 : les permis non renouvelés ont été enregistrés comme départs au 2e semestre 2007.

La forte hausse du nombre de nouveaux permis résulte de l'élargissement du marché de l'emploi, à la suite de la suppression des zones frontalières françaises (délimitant une zone de domicile autorisée pour les frontaliers) au 1er juin 2007. Les nouveaux arrivants s'installent pour 73,9 % d'entre eux en Haute-Savoie, 20,7 % dans l'Ain et 5,4 % dans d'autres départements ou d'autres pays.

En ce qui concerne les changements de permis, en 2007, 659 personnes titulaires d'une autorisation de résidence dans le canton de Genève sont devenues frontaliers. Leur permis de résidence a donc été transformé en permis G. Inversement, 340 frontaliers sont devenus résidents. Ces chiffres ne comprennent pas les Suisses qui se sont installés en France voisine et qui travaillent à Genève. Non soumis à autorisation de travail, ils échappent à la statistique.

Au total, en 2007, ces flux de population, par leurs caractéristiques, font augmenter la population frontalière célibataire, jeune, principalement âgée de 20 à 39 ans, qui travaille surtout dans les branches *banques - assurances - agences-conseil* (+ 2 457 personnes, dont 1 423 par des agences de placement privées) et *commerce - hôtellerie* (+ 689 personnes).

## Les frontaliers actifs

Selon la statistique de l'Office fédéral de la statistique (OFS), fin 2007 environ 50 200 frontaliers sont actifs dans le canton de Genève. Sur les 60 630 titulaires de permis G enregistrés dans le canton, 82,7 % sont actifs. De 1997 à 2007, le nombre de frontaliers en activité a pratiquement doublé à Genève (+ 24 500) alors qu'il n'a augmenté que de moitié au niveau Suisse (+ 70 500).

En 2007, à Genève, le nombre de frontaliers actifs s'est accru de 2 800 personnes environ (solde entre les arrivées et les départs), soit + 5,9 %, contre + 7,9 % en 2006 et + 6,1 % en 2005. Fin 2007, les frontaliers actifs dans le canton représentent 24,5 % de l'ensemble des frontaliers travaillant en Suisse (environ 205 100). Contrairement à la situation à fin 2006, cette année, Genève emploie plus de frontaliers que les deux cantons de Bâle réunis (48 600 ; 31 000 à Bâle-Ville et 17 600 à Bâle-Campagne). Vient ensuite le Tessin (40 900 frontaliers), largement devant le canton de Vaud (15 100). Dans les autres cantons, le nombre de frontaliers actifs est inférieur à 10 000.

Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2007, les zones frontalières pour les ressortissants de l'UE17 / AELE ont été supprimées. Les frontaliers peuvent dorénavant exercer une activité sur l'ensemble du territoire suisse. D'où l'apparition de frontaliers dans les cantons de Lucerne, Uri, Schwyz, Obwald, Nidwald, Glaris, Zoug et Fribourg.

## Pour en savoir plus

Des résultats détaillés sont disponibles sur le site Internet de l'OCSTAT à l'adresse suivante :  
[http://www.ge.ch/statistique/statistiques/domaines/03/03\\_05/tableaux.asp](http://www.ge.ch/statistique/statistiques/domaines/03/03_05/tableaux.asp)

Contact : Sophie Mouchet (Tél. : +41 22 388 75 38)